

## CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL 2023/2024

Ce document doit être préalablement renseigné par les parents au vu du dernier avis d'imposition.  
Documents à fournir en mairie : original de votre dernier avis d'imposition et attestation CAF.

Revenus déclarant 1 voir ligne «REVENU FISCAL DE REFERENCE» sur votre avis d'imposition	
Revenus déclarant 2 voir ligne «REVENU FISCAL DE REFERENCE» sur votre avis d'imposition	
Total des revenus Total des revenus des déclarants 1 et 2	
Revenus mensuels Total revenus divisé par 12	
CAF: -RSA -allocations familiales (AF) -Prime d'activité - allocations soutien familial (ASF) -allocations adulte handicapé (AAH)	
Total général	
Nombre de parts figurant sur l'avis d'imposition	
Total général ÷ Nombre de parts impôts = Quotient familial	

Quotient / Tarifs	Restauration	Accueil matin	1 <sup>er</sup> accueil maternelle : goûter-récréation 16h30-17h30	1 <sup>er</sup> accueil élémentaire : atelier éducatif ou atelier activité 16h30-17h30	2 <sup>ème</sup> accueil maternelle et élémentaire 17h30-18h30	Surtaxe
inf ou égal à 534	1€	1€	0.55€	1.10€	1€	1.70€
Entre 534 et 686	3.70€	1.05€	0.60€	1.15€	1.05€	1.80€
Supérieur à 686	4€	1.10€	0.65€	1.20€	1.10€	1.90€

Je certifie l'authenticité des éléments fournis pour remplir cet imprimé et je déclare avoir pris connaissance du quotient familial et du tarif correspondant.

Nom, prénom :  
Signature

Marguerittes, le :